



Vitrolles, le 27 janvier 2011

A tous les transporteurs de conteneurs et rouliers

*Obj : création du **G.R.A.P. Méditerranée**  
**Groupement Routier des Activités Portuaires***

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, le GRAP a été créé à l'initiative de TLF Normandie, de la FNTR et du CNPT (Comité Normand des professionnels du Transport).

Certains transporteurs souhaiteraient discuter sur la création du **G.R.A.P. Méditerranée**. Aussi, nous vous convions à une réunion commune TLF Méditerranée / FNTR :

**le lundi 7 février à 16 heures**

chez : **TLF Méditerranée**  
Zone de l'Anjoly  
75, boulevard de l'Europe  
13127 VITROLLES

La situation catastrophique rencontrée ces dernières semaines par nos entreprises sur les ports français a engendré, une fois de plus, des temps d'attente considérables à la seule charge financière des entreprises de transport très fragilisées par la crise économique et pour la plupart au bord de l'asphyxie.

Le bureau du CNPT-GRAP s'est réuni le 07 Janvier 2011 afin d'apporter des solutions concrètes et pratiques aux professionnels du secteur compte tenu des dysfonctionnements constatés depuis plus de deux semaines et plus globalement sur certains terminaux au titre de l'année écoulée.

Le bureau du GRAP constate amèrement que d'un point de vue structurel, l'addition des temps d'attente globalisée sur les différents terminaux est en augmentation au titre de l'année écoulée, et porte préjudice plus particulièrement au dernier opérateur de la chaîne logistique : Le transporteur.

La profession n'a plus les moyens d'accepter d'être la seule victime d'un système contre productif qui condamne directement les entreprises. Les conséquences sont devenues insupportables.

**Sur le plan humain** : Plusieurs heures d'attente pour le personnel roulant sans boire, sans manger, sans accès aux sanitaires, les conducteurs travaillent dans des conditions indignes et inhumaines.

**Sur le plan économique** : Dans une conjoncture économique particulièrement dégradée par les grèves récurrentes et par une activité atone, les professionnels ne peuvent plus supporter les conséquences d'une désorganisation qui leur échappe et qui impacte directement l'équilibre économique des entreprises.

Le GRAP rappelle que le camion est un outil industriel, les heures d'attente génèrent des coûts d'immobilisation et de salaire, donc des pertes d'exploitation supportées exclusivement par les transporteurs.

**Sur le plan réglementaire** : Les heures d'attente mettent nos conducteurs en infraction systématique avec le code du travail et l'ensemble de la réglementation professionnelle.

**Sur le plan commercial** : Les clients sont excédés par les retards de livraison au détriment de l'économie régionale et nationale.

Les dirigeants et créateurs du G.R.A.P. du Havre seront présents à cette réunion à laquelle nous vous invitons à venir nombreux.

Cordialement,

Michel MATTAR

Secrétaire Général